



Bibliothèque

départementale de la Somme

découvrir  
s'émerveiller  
partager

Plan départemental  
de développement

du *livre &*  
de la *lecture*

2013-2018



**L**e Débat d'Orientation Budgétaire pour 2010, présenté en octobre 2009, a fait de la politique en faveur de la lecture publique la première des cinq priorités pour une politique culturelle de proximité. Pour rappel, le D.O.B. pour 2010 définissait une approche transversale de la politique renouvelée en faveur du livre et de la lecture pour tous les publics de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par les publics dits « empêchés », s'articulant avec les politiques éducatives et sociales.

Il s'agissait de faire évoluer qualitativement les missions traditionnelles de la Bibliothèque départementale de la Somme en matière :

- ▶ d'expertise et de conseil auprès des collectivités locales,
- ▶ de développement des actions sociales et culturelles « livre et lecture »,
- ▶ de formation des bibliothécaires professionnels et bénévoles,
- ▶ d'offre documentaire.

Ce faisant, le Conseil général affirmait la diffusion du livre et de la lecture comme un vecteur essentiel de la démocratisation culturelle, de l'accès aux savoirs pour tous, de l'ouverture au monde et aux autres. Ce choix politique prend tout son sens dans notre département fortement impacté par l'illettrisme et les difficultés sociales. Il se veut un vecteur de l'enrichissement personnel et collectif des sommiens.

La Bibliothèque Départementale, outil indispensable de la lecture publique dans le département et notamment les zones rurales, a ainsi réalisé en 2011 et 2012 un état des lieux du livre et de la lecture dans la Somme permettant de dégager des marges de progression et des priorités dans le cadre d'un Plan Départemental de Développement du Livre et de la Lecture.

Il ressort principalement de cette étude<sup>1</sup> :

- ▶ une répartition inégale des bibliothèques dans le département ;
- ▶ une mise en réseau à renforcer à l'échelle intercommunale ;
- ▶ une situation hétérogène des équipements en terme de qualité du service rendu à la population. Ainsi, plus de 80% des lieux de lecture sont des dépôts et points lecture n'offrant pas aux habitants une bibliothèque attractive et dynamique ;
- ▶ une quasi absence des collections multi supports et numériques dans les collections des bibliothèques ;
- ▶ une professionnalisation insuffisante des personnels. Le ratio des professionnels dans le territoire couvert par la BDS est de 1,51 agents pour 10 000 habitants, contre une moyenne nationale de 9,4. Par ailleurs, la formation des bénévoles apparaît comme insuffisante ;
- ▶ un manque de moyens humains et financiers pour mettre en place des animations.

Des territoires se sont emparés très tôt de la compétence lecture publique, permettant l'émergence de bibliothèques de qualité et l'organisation de réseaux à l'échelon intercommunal dynamiques. Ces équipements et réseaux exemplaires sont un modèle à généraliser dans l'ensemble du département pour le développement du livre et de la lecture publique.

Les acteurs œuvrant en faveur du livre et de la lecture sont nombreux et de qualité dans le département dans les domaines de la création, de l'édition, de la diffusion et de la médiation, mais souvent isolés dans leurs territoires et leurs initiatives.

Par ailleurs, depuis vingt ans, le Conseil Général a mené un travail de fond d'aménagement du territoire en matière de lecture publique. Même si celui-ci n'est pas totalement abouti, donnant lieu à un maillage territorial hétérogène, il constitue une base solide pour engager une nouvelle phase de notre politique de lecture publique. Dans un contexte en profonde mutation, structuration forte de l'échelon territorial, réduction des moyens publics, évolution des modes de diffusion de la culture, le Conseil Général par sa Bibliothèque Départementale doit redéfinir son rôle de « tête de réseau ».

Sans abandonner notre mission d'accompagnement, nous devons repositionner notre intervention comme élément fédérateur de l'ensemble des acteurs du livre et de la lecture dans le département.

Le plan départemental de développement du livre et de la lecture publique présenté ici est la traduction opérationnelle de ce nouveau positionnement et repose sur trois objectifs prioritaires :

- ▶ Accompagner le développement des services de lecture publique pour compléter le maillage du territoire par des bibliothèques attractives,
- ▶ Adapter les collections et services aux pratiques actuelles pour en améliorer l'accès,
- ▶ Fédérer les acteurs du livre et de la lecture comme outil de démocratisation culturelle.

Après une première présentation de ces axes stratégiques à l'Assemblée lors de la session du Budget Primitif 2013, la Bibliothèque Départementale est allée à la rencontre des acteurs du livre et de la lecture dans le département lors de trois réunions de territoire (à Amiens, Saint-Riquier et Péronne) qui ont permis d'enrichir les réflexions et d'alimenter le plan pour en faire un outil partagé.

## 1. ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE LECTURE PUBLIQUE

### 1.1. Travailler au plus près des intercommunalités pour le renouvellement des services de lecture publique.

Le réseau intercommunal est le meilleur levier de développement de la lecture publique en ruralité. Basé sur un ou plusieurs équipements structurants et des points lecture travaillant ensemble, il permet de garantir la qualité du service public.

Le nouveau positionnement proposé par le présent plan suppose de :

- ▶ passer d'une logique de substitution à une logique de partenariat avec les territoires.

Les intercommunalités seront invitées à travailler à la mise en place de réseaux de lecture publique permettant de mutualiser les moyens, de faciliter la circulation des documents et d'améliorer la proposition de services aux habitants, à l'image des réseaux exemplaires déjà existants dans le département.

Ce partenariat se traduira par une stratégie de développement de la lecture publique à l'échelle intercommunale, dont l'élaboration sera accompagnée par la Bibliothèque Départementale, en cohérence avec les projets de territoire. Ainsi, le plan se donne pour ambition que chaque territoire partenaire du Conseil Général et de la Bibliothèque Départementale ait constitué un réseau de lecture publique à l'échelon intercommunal à son terme.

- ▶ mobiliser les intercommunalités autour des enjeux liés à la lecture publique dans une logique d'aménagement concertée du territoire.

Dans le cadre des projets de territoire, la Bibliothèque Départementale, en relation avec la Direction de l'Aménagement, identifiera les équipements à rayonnement intercommunal nécessaires pour finaliser le maillage du territoire en bibliothèques qu'il faudra développer prioritairement.

Ainsi, à l'issue du plan, chaque territoire devra être pourvu d'au moins un équipement de lecture publique rayonnant à l'échelle intercommunale.

Par le conseil et l'expertise technique de la Bibliothèque Départementale, l'ensemble des territoires pourra être acteur d'une politique livre et lecture partagée et adaptée au plus proche des besoins des samariens.

Enfin, grâce à un conventionnement renouvelé avec les bibliothèques membres de son réseau, la Bibliothèque Départementale sera plus attentive à la qualité des services de lecture publique offerts à la population. Elle veillera notamment au respect des normes préconisées à l'échelle nationale en termes de locaux, de budgets, d'amplitude horaire et de professionnalisation.

Ce nouveau conventionnement et son respect conditionneront l'accès aux services de la Bibliothèque Départementale.

## 1.2. Moderniser les outils de la Bibliothèque Départementale pour garantir un service de qualité aux collectivités.

La Bibliothèque Départementale modernisera ses outils de travail, locaux et services afin de renforcer son rayonnement à l'échelle départementale et son rôle de pôle ressource pour les bibliothèques partenaires du réseau. La modernisation de la Bibliothèque Départementale d'Amiens permettra ainsi de doter le département d'un outil moderne et novateur en matière de diffusion du livre et de la lecture sur son territoire.

### ► Moderniser les locaux :

Les locaux actuels de la Bibliothèque Départementale ont été conçus dans une logique unique de desserte par les bibliobus et de magasin de stockage. Les missions des Bibliothèques Départementales, tout en gardant comme cœur de mission l'acheminement des documents dans les territoires ruraux, ont évolué ces dix dernières années vers une logique de services et d'animation de réseaux de lecture publique départementaux.

La modernisation des locaux permettra de renforcer les services de référence et d'ingénierie technique et culturelle en permettant de meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement des partenaires, la mise en valeur des ressources de la Bibliothèque Départementale, le développement d'outils de formation, notamment autour du numérique, tout en étant un modèle de bibliothèque pour ses partenaires.

### ► Moderniser les services :

Le retard pris en matière de numérique par la Bibliothèque Départementale a en partie été comblé, grâce à la réalisation d'un site Internet en juillet 2012 et la proposition de services numériques. Néanmoins, ce développement des services à distance n'en est qu'à ses prémices. La Bibliothèque Départementale, afin d'améliorer et de renforcer cette offre, va moderniser son outil informatique de gestion. Ce nouvel outil permettra à la fois de proposer de nouveaux services en ligne plus interactifs avec le réseau de lecture publique, une meilleure mise en valeur des collections, une amélioration de l'accès à distance aux ressources, la constitution d'un catalogue commun à l'échelle du réseau départemental.

La Bibliothèque Départementale, en bénéficiant d'un outil informatique plus fiable, pourra renforcer également ses services physiques en développant son service de desserte légère, en proposant une gestion simplifiée des réservations des supports d'animation, en développant une collection professionnelle de référence en ligne permettant l'accompagnement des bibliothèques dans la gestion quotidienne et les projets.



## **2. ADAPTER LES COLLECTIONS ET SERVICES AUX PRATIQUES ACTUELLES**

### **2.1. Développer la diversité de l'offre documentaire.**

L'amélioration de l'offre documentaire et de la qualité des services de lecture publique est un point structurant de la démocratisation de la culture. En diversifiant les collections tant en termes de supports que de contenus, en développant un accès à des ressources culturelles dématérialisées à tous et partout, la Bibliothèque Départementale accompagnera les bibliothèques de son réseau dans une démarche qualitative visant à en faire des pôles d'attractivité et des lieux de ressource tout au long de la vie pour les samariens.

La Bibliothèque Départementale a déjà engagé ce travail avec une proposition de Vidéo à la demande et renforcera sa collection numérique en diversifiant les propositions autour de la musique, du livre, de l'autoformation, et les supports (liseuses, tablettes) à l'appui des expériences menées par les trois Bibliothèques Départementales dans le cadre du CTL (Contrat Territoire Lecture) signé avec l'État.

Dans cette même optique, la Bibliothèque Départementale est partie prenante du projet culturel et scientifique du Centre Culturel de Rencontres de Saint-Riquier Baie de Somme. Par sa présence depuis 23 ans dans le logis abbatial, l'annexe de la Bibliothèque Départementale est devenue un élément constitutif du lieu en proposant un service de lecture publique de proximité. Afin de conforter cette présence et d'améliorer l'offre aux habitants, les missions de l'annexe de Saint-Riquier se verront renforcées en un centre de ressource, de formation et d'expérimentation autour des outils numériques.

### **2.2. Renforcer la professionnalisation du fonctionnement des bibliothèques.**

La Bibliothèque Départementale organise depuis plusieurs années des journées de formation à destination des bibliothécaires de son réseau, mais plus largement aussi aux bibliothécaires d'Amiens Métropole et d'Abbeville et à tout professionnel ayant un intérêt pour le livre et la lecture. La Bibliothèque Départementale est ainsi un acteur majeur de la formation professionnelle des bibliothécaires, apportant une offre essentielle que les professionnels ne peuvent trouver que de manière limitée auprès du CNFPT.

La formation professionnelle initiale et tout au long de la carrière est capitale pour le bon fonctionnement et le développement des bibliothèques en ce qu'elle permet de s'adapter aux changements des services et des offres, aux évolutions des ressources et moyens de communication.

Pour permettre au plus grand nombre de bibliothécaires salariés et bénévoles de suivre les formations, la Bibliothèque Départementale accentuera son offre

de proximité en délocalisant plus de formations dans les bibliothèques du département et en renforçant les formations à la carte à l'échelle des réseaux intercommunaux.

Par ailleurs, afin d'accroître l'offre disponible, les trois Bibliothèques Départementales picardes, dans le cadre du CTL, coordonneront leur offre de formation dans une logique de complémentarité et ouvriront l'accès aux formations à l'échelle régionale. Enfin, pour contribuer à la démocratisation de la culture à l'échelle du département au sein des équipements de lecture publique, la Bibliothèque Départementale accentuera la sensibilisation et la formation des bibliothécaires à l'accueil des publics, notamment des publics empêchés (personnes âgées, handicapées, en situation d'illettrisme, en difficulté sociale, etc.).

### 2.3. Des actions ciblées envers les publics prioritaires du Conseil Général.

Des actions seront également mises en place dans les territoires envers les publics prioritaires du Département :

#### ► La petite enfance :

en proposant des actions de formation à la lecture aux tout-petits aux bibliothécaires, ainsi qu'aux professionnels des PMI et des RAM, en favorisant les liens entre bibliothèques et services à la petite enfance d'un même territoire, en proposant des animations spécifiques avec pour objectif la prévention de l'illettrisme, la transmission du goût et du plaisir de la lecture.

#### ► Les scolaires :

en permettant l'accès à des médiathèques attractives et qualitatives, en favorisant les partenariats entre bibliothèques et écoles, notamment pour les accueils de classe, en favorisant l'accueil par l'animation des enfants hors temps scolaire.

#### ► Les adolescents :

en développant en bibliothèque des espaces dans lesquels les accueillir, en mettant à disposition une collection variée de bandes dessinées et de mangas, en développant une offre numérique s'adressant à eux, en formant les bibliothécaires, en développant des animations dans lesquelles ils peuvent être acteurs en et hors temps scolaire, par les concours « En faire toute une histoire » et « C'est tout lu » en partenariat avec les professeurs sur le temps scolaire et par le concours de lecture estivale « Éclats de lire en Somme », par l'investissement dans le PAC80.

#### ► Les personnes âgées :

en développant des services à domicile à l'échelle intercommunale, en développant des animations autour du livre et de la lecture dans les EHPAD, en mettant à disposition des collections adaptées (livres audio et en grands caractères), en favorisant les projets intergénérationnels autour du livre et de la lecture.

#### ► **Les publics empêchés :**

en proposant des animations autour de la lecture et de l'écriture, notamment lors des résidences d'auteurs, en sensibilisant et formant les bibliothécaires à l'accueil de ces publics, en développant des collections adaptées, en accentuant les actions en faveur de la lutte contre l'illettrisme et les propositions d'autoformation en ligne.

### **3. FEDERER LES ACTEURS DU LIVRE ET DE LA LECTURE**

Il s'agira de fédérer les acteurs du livre et de la lecture en s'appuyant sur les outils de démocratie culturelle. Les acteurs du livre, de l'écriture et de la lecture sont nombreux dans le département de la Somme et sont des partenaires de qualité. Conscient que cette richesse des interlocuteurs est un point d'appui essentiel, le Conseil général de la Somme entend jouer pleinement son rôle en favorisant la coopération, en créant un espace fédératif des initiatives pour renforcer les liens entre les acteurs qui agissent en faveur du développement du livre et de la lecture.

La dynamique souhaitée commence par la construction d'un projet européen avec les acteurs du livre et de la lecture, les collectivités ... La proposition de fédération à l'échelle départementale s'appuie sur les trois principaux éléments de la démocratie culturelle, à savoir : la formation, la diffusion et la création. Ce projet aura pour cadre global les langues en ce qu'elles sont vivantes et perméables, appartiennent à nos pratiques sociales et les modifient.

Ainsi, le partenariat sera basé sur les différentes approches des langues : les langues frontalières, les langues étrangères, les langues professionnelles, les langues sociales, les langues musicales, les langues locales, les langues visuelles, les langues binaires - informatique, les langues pédagogiques, les langues traduites et même les langues muettes – la langue des signes.

Ce projet parlera de sa propre langue.

La langue qui permet la communication facilitera la connaissance et les réflexions par l'échange, par la création de nouveaux outils, par l'expérimentation de nouvelles pratiques. La langue qui permet l'identification consolidera le projet par l'analyse de ce qui est fait dans le département de la Somme et dans les départements limitrophes anglais, par les changements sociaux provoqués.

Les habitants ayant peu de pratique culturelle de lecture et d'écriture seront sollicités à l'élaboration et à la mise en place du plan départemental par l'intermédiaire d'ateliers d'analyse et de production culturelle et de l'offre de formation.



## 3.1. Valoriser les initiatives de création, de diffusion et de formation des acteurs locaux.

Le Conseil général de la Somme s'implique déjà fortement dans les actions culturelles dans le domaine du livre et de la lecture, par la Bibliothèque Départementale, dans sa politique de résidences d'auteurs, ses animations "clef en main" à destination des professionnels du livre et ses cycles de formation.

Les acteurs locaux du livre et de la lecture seront consultés par des personnes éloignées des pratiques culturelles accompagnées par un écrivain et l'association Le Cardan. Ces éléments viendront enrichir la réflexion autour du projet européen porté par le Conseil Général.

Le Conseil Général renforcera par les moyens obtenus dans le cadre européen son soutien actuel aux acteurs du livre et de la lecture, à la valorisation de la création littéraire, à la promotion des manifestations consacrées au livre et à la lecture (salons, résidences, actions culturelles) et aux différentes formes de formation et d'accompagnement à la maîtrise de la lecture et de l'écriture.

Dans le cadre du projet européen, le Conseil général de la Somme sollicitera la mise à disposition d'expertises et d'outils d'auteurs, d'éditeurs, de libraires, de bibliothèques et d'associations. Le Conseil général de la Somme accentuera les actions de formation et de médiation en partenariat avec les acteurs départementaux du livre et de la lecture afin de développer leur identification par les habitants.

Ainsi, une campagne de promotion sur l'importance de la lecture dans la compréhension du monde est envisageable à l'échelle départementale pour une mise en valeur de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, de l'auteur au lecteur, en passant par les éditeurs, les libraires, les bibliothécaires et les associations.

## 3.2 Soutenir les bibliothèques dans leur fonction de lieu de création, de diffusion et de formation

Les bibliothèques sont aussi un lieu de sociabilité, de rencontre et de discussion, d'ouverture au monde et aux autres. La plupart organisent des formations du jeune public à la pratique de lecture. Les actions ont lieu aussi bien dans leurs locaux que dans les établissements scolaires. Elles proposent des animations thématiques. Elles participent pour la plupart aux animations organisées nationalement, notamment Les dix mots de la francophonie.

C'est pourquoi seront renforcées les propositions en lien avec les secteurs associatif, culturel et éducatif pour la réalisation d'ateliers, de rencontres, de débats, de collections de référence (emploi, formation, société, etc.) à destination de tous les publics.

### 3.3. Développer une action culturelle fédératrice dans le domaine du livre et de la lecture.

Le Conseil général de la Somme développera une action culturelle fédératrice de l'ensemble des acteurs (auteurs, éditeurs, libraires, associations, éducation, bibliothèques) visant à promouvoir le livre et la lecture et à développer le goût et la pratique de la lecture, de l'écriture et de la création.

Cette action fédératrice s'articulera dans le cadre du projet européen « La Langue » et permettra le développement d'actions spécifiques aux territoires, porteurs de leurs propres thèmes, autour de rencontres avec des artistes et des auteurs.

Cette action installera de manière durable la mobilisation du réseau départemental et des partenaires. Elle créera les espaces de travail avec des approches différentes et adaptées aux habitants citadins et ruraux. Elle permettra l'articulation du cadre choisi : « La Langue », avec plusieurs thèmes :

“la lecture de l'image” > son langage universel, “la Première Guerre mondiale” > par le brassage des cultures et des langues sur le département, “l'oralité” > un mode de transmission culturelle - le mode initial d'apprentissage de la langue - l'approche pédagogique où il est important de parler pour lire, “la parentalité” > lire aux parents et enfants non lecteurs,.

Comme indiqué plus haut, cette mobilisation des acteurs se traduira dès 2014 par l'engagement d'un projet européen construit avec les acteurs du département et fondé sur différentes actions existantes et à imaginer avec les partenaires anglais (les salons, le développement numérique, la lutte contre l'illettrisme, la création littéraire, l'analyse de la pédagogie des apprentissages de base pour adulte, la présence d'écrivains sur les territoires, l'analyse des propositions par les habitants, les ateliers de lectures pour non lecteurs,...).

Ce projet sera un outil pour fédérer l'ensemble des acteurs et faire rayonner les actions dans le domaine du livre et de la lecture sur l'ensemble du département et en Angleterre. Il renforcera la légitimité des acteurs départementaux du livre et de la lecture dans une politique du livre ambitieuse.

Il s'agira d'une part de mettre en perspective, d'analyser ensemble les approches britannique et française, de rechercher de nouveaux modes d'action en considérant les deux savoir-faire.

Des journées d'étude avec apport d'analyses de pratiques de développement de la lecture sur les territoires, des conférences et tables rondes seront organisées, notamment lors des salons du livre et au centre culturel de rencontres de Saint-Riquier.

Ce travail intégrera les consultations réalisées par les habitants éloignés de la pratique culturelle.

Les conclusions des recherches et analyses seront traduites et éditées dans les deux langues.

Le projet permettra d'autre part un échange avec les partenaires britanniques, venant enrichir les services apportés aux samariens, mais aussi la création de supports – applications numériques, supports d'animation en lien avec le livre - dont les acteurs (bibliothèques, associations, ...) pourront s'emparer pour leurs activités, étoffant à la fois l'offre pour le grand public, mais aussi les propositions qui pourront être faites dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires.

Ces supports seront créés avec le public à l'occasion de résidences d'auteurs et d'ateliers menés par des acteurs dans les lieux de lecture et d'écritures de part et d'autre de la Manche.

Par la fédération des acteurs et l'intégration du projet dans leurs actions, une impulsion dans le domaine du livre et de la lecture sera engagée, amenant à des partenariats sur le long terme. Cette action, construite dans le cadre du projet Interrégional, est plus particulièrement orientée vers les publics prioritaires du Conseil Général de la Somme avec la préoccupation de rendre l'habitant acteur du plan départemental de développement du livre et de la lecture.

## 4. SUIVI ET EVALUATION

Le plan se veut collaboratif et évolutif, c'est pourquoi, un comité de pilotage sera constitué d'élus du Conseil Général, d'élus communautaires, de partenaires institutionnels, notamment de l'État et de la Région, de représentants des associations, de professionnels des bibliothèques, de bénévoles, d'acteurs du livre et de la lecture et de personnes qualifiées.

Composé d'une vingtaine de personnes, ce comité se réunira deux fois par an pour suivre l'évolution du plan, établir les orientations des projets fédérateurs et entendre l'évaluation annuelle tenant compte des exigences de réalisation des financements européens.

Le comité de pilotage sera décliné en comités techniques travaillant sur des thématiques définies et proposant les projets à mettre en œuvre. Ce suivi régulier permettra d'ajuster au besoin les modalités de mise en œuvre du plan.

Un bilan global comprenant à la fois une analyse des équipements, des actions culturelles menées, mais aussi de l'impact sociologique et territorial qu'il aura eu sur cinq ans sera effectué à l'issue du présent plan.



10, Chemin du Thil  
80 000 Amiens

<http://www.bibliotheque.somme.fr>

Tél. : 03 22 71 97 00

